



La Communauté de Communes Enclave des Papes et Pays de Grignan vous informe :

Dans la perspective de mieux gérer les biodéchets et d'anticiper l'échéance du 1er janvier 2024 à laquelle les biodéchets devront être séparés des ordures ménagères résiduelles, la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan lance une nouvelle formation de **Référent de Site de compostage collectif** avec « Compost et Territoire ».

Cette formation est ouverte à tous et toutes, elle est financée par la Communauté de Communes donc elle est gratuite pour les stagiaires, 16 places sont disponibles.

Lieu de formation : Salle de réunion de la Cité du Végétal à VALREAS (14 ancienne route de Grillon) et visite d'un site de compostage partagé (lieu à définir).

La date de formation est la suivante :

- Vendredi 30/09/22 de 8h45 à 16h30

Les thématiques qui seront abordées lors de cette formation :

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques et identifier les solutions possibles
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin
- Examiner le compostage en tas et en bac
- Connaître les différentes utilisations du compost
- Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets
- Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)
- Identifier les enjeux de son territoire
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- Organiser le lancement d'un site/constituer une équipe de bénévoles...
- Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan à l'adresse email suivante : claire.garde@cceppg.fr ou contacter le secrétariat de la communauté de de Communes au 04 90 35 01 52